

Initiative citoyenne européenne UN DE NOUS

Mai 2012

Agrément par la Commission européenne
Objet : stopper le financement par l'Union européenne des programmes détruisant des embryons humains

1^{er} Novembre 2012

Mise en place du site Internet sécurisé de collecte des signatures par les instances européennes et du formulaire papier

Conditions à réunir

Collecter 1 million de signatures dans les 27 pays l'Union Européenne

7 pays doivent atteindre un quota minimal pour assurer une diversité européenne.

Situation de Un de nous au 5 juillet 2013

- Europe : 702 691 signatures
- France : 61 927 signatures

7 pays ont réuni leur quota : Italie, Pays-Bas, Espagne, Autriche, Slovaquie, Pologne, Hongrie.

VALIDÉ

12 mois

1^{er} Novembre 2013

Vérification des signatures (par les autorités nationales de chaque pays) et certification

Février 2014

Les responsables de UN DE NOUS présentent l'initiative à la Commission européenne

Rencontre avec la Commission européenne

Audition publique devant le parlement

Mai 2014

Décision motivée de la Commission européenne

Refus
Fin du processus

Acceptation
Lancement d'un processus de législation européenne pour protéger l'embryon

